

# La gestion de crise en santé animale : le rôle du vétérinaire sanitaire

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dates de la formation :**  
Contacter votre DDecPP

**Durée :**  
½ journée

**Lieu :**  
Le lieu est fixé par la DDecPP ou la DRAAF

**Public cible :**  
Vétérinaires sanitaires dans le cadre du programme de formation continue, lié à leur habilitation sanitaire.

**Taille du public :**  
Objectif : entre 12 et 20 vétérinaires sanitaires

**Intervenants / Formateurs :**  
La formation est animée par un binôme de deux formateurs :  
- un représentant de l'administration,  
- un vétérinaire sanitaire privé.

**Responsables pédagogiques :**  
Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV-FVI  
Katarina HO VAN BA, ENSV-FVI  
Xavier GOURAUD, SNGTV

**Modalités d'inscription :**  
Relèvent de la DDecPP, DRAAF ou OVVT

**Attestation remise en fin d'évaluation :**  
Contacter votre DDecPP

**Tarifs :**  
Prise en charge par les DRAAF selon [l'instruction technique DGAL/SDSBEA/2023-602](#) du 22 septembre 2023

**Nombre de crédits ECTS accordé :**  
0,15

**Accessibilité :**  
Formation généralement accessible pour les personnes à mobilité réduite. Contacter la DDecPP du lieu de la formation pour toute information complémentaire

## CONTEXTE

Dans les crises antérieures, notamment les crises IAHP, les vétérinaires libéraux ont indiqué qu'ils connaissaient mal l'organisation des services en gestion de crise, notamment le rôle du préfet et les chaînes de commandement hiérarchique et technique, ce qui a conduit à des incompréhensions entre les vétérinaires et les services.

Les vétérinaires ont également indiqué être dans certains cas démunis pour gérer les aspects relationnels avec l'éleveur en temps de crise. Ils ont sollicité l'organisation de formation du type « annoncer une mauvaise nouvelle » (éléments de psychologie sur les réactions humaines engendrées par une situation de crise, notions d'écoute active et de communication assertive).

Par ailleurs, ils n'ont pas toujours conscience de l'impact de leur communication sur des sujets sensibles auprès des éleveurs et des médias, le vétérinaire étant considéré pour les citoyens comme un expert de confiance en santé animale.

## LA FORMATION

### Objectif général :

Préparer les vétérinaires sanitaires à la gestion de crise afin de faciliter les relations entre vétérinaires et services d'une part et entre vétérinaires et éleveurs d'autre part. Le module rappellera le rôle des uns et des autres dans la communication vis-à-vis des médias et insistera sur la position centrale du vétérinaire dans la communication avec l'éleveur.

### Objectifs pédagogiques :

Les vétérinaires savent :

- les grandes lignes de l'organisation des services en temps de crise, les acteurs principaux et leur place dans le dispositif,
- le rôle qu'ils ont à jouer lors de la gestion de crise.

Les vétérinaires sont capables de :

- anticiper les grandes étapes de la gestion de crise,
- communiquer de manière adaptée auprès de l'éleveur et adopter la bonne posture.

### Prérequis :

Aucun

### Niveau de la formation :

Dispositif de formation permettant la mise à jour des connaissances théoriques et pratiques des vétérinaires sanitaires, avec un objectif de maintien et de développement des compétences pour les interventions menées dans le cadre de l'exercice de l'habilitation sanitaire, y compris pour le concours à l'exécution de missions de police sanitaire. *Arrêté du 16 mars 2007 modifié par l'arrêté du 18 novembre 2020 relatif aux obligations en matière de formation continue nécessaire à l'exercice des missions du vétérinaire sanitaire.*